

AU FIL DES SEANCES 2016

Conseil Municipal du 28 janvier 2016

Construction du groupe scolaire : Financement général et définitif présenté par le SIDEC uniquement pour un montant de 2 921 247.86 € TTC, sans compter les autres frais annexes (achat de terrain, bornage, ...). Le conseil municipal approuve le décompte général et définitif et prend acte du financement réalisé.

Aménagement ancienne école : Présentation faite par SICA-JURA de l'avant-projet sommaire concernant la création de 6 logements BBC dans l'ancienne école à destination des personnes âgées. Le conseil municipal valide à l'unanimité le projet présenté.

Présentation des résultats de l'enquête commerces : Suite à l'enquête effectuée fin décembre sur l'implantation de commerces sur la commune, 275 foyers ont répondu à cette enquête. Il ressort que 3 principaux commerces sont demandés par les habitants à savoir une boulangerie, un salon de coiffure et une boucherie et en divers l'installation d'un pôle de santé. En fonction de ces données, les résultats sont affinés et une étude sera conduite prochainement avec le conseil municipal et les différentes commissions concernées.

Communes nouvelles : Pour l'instant rien n'est fait, seuls quelques contacts ont été pris entre les Maires des communes voisines.

Conseil Municipal du 26 février 2016

Contrat assurance risques statutaires : Un mandat est donné au Centre de Gestion pour négocier un contrat groupe.

Adhésion aux services mutualisés du service informatique du SIDEC : Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Intégration informatique et mise en conformité du plan du cimetière : Le conseil municipal accepte la proposition du SIDEC. Ainsi les services administratifs de la commune pourront gérer plus facilement le suivi des concessions.

Convention pour une mission d'étude de faisabilité avec Jura Habitat

Demandes de subventions au titre de la DETR : pour la mise aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public et pour la mise aux normes des installations électriques de l'église.

Rétrocession des parcelles et voirie du foyer jurassien dans le domaine communal.

Contrat de bail à titre précaire avec Emilie DUPONT pour un salon de coiffure. Ce contrat est établi pour la mise à disposition des locaux situés derrière la mairie et fixe le loyer mensuel à 150 € pour un début d'activité au 7 mars 2016.

Aménagement ancienne école : Demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local. Demande de subvention sur fonds ministériels.

Conseil Municipal du 17 mars 2016

Approbation du compte administratif 2015 :

Résultats cumulés :

- Excédents de fonctionnement à 499 996.00 €,
- Excédent d'investissement à 66 104.00 €.

Approbation du compte de gestion 2015 établi par le Trésorier Principal.

Affectation des résultats.

Vote des taxes : Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir le taux des 3 taxes pour 2016. Taxe habitation : 8.84%, taxe foncière bâti : 17.02%, taxe foncière non bâti : 22.31%.

Vote du budget primitif : Budget de fonctionnement 2016 équilibré en dépenses et en recettes à 1 162 099.51 €.

Budget d'investissement 2016 équilibré en dépenses et recettes à 688 700.00 €.

Création d'un budget annexe pour réhabiliter l'ancienne école en 6 logements sociaux destinés à des personnes âgées, ainsi qu'une salle de convivialité.

Assujettissement à la TVA du budget annexe.

Attribution des marchés (prestations externes sur réhabilitation des anciennes écoles) :

- Contrôles techniques : SOCOTEC,
- Sécurité des personnes : PSB,
- Diagnostic amiante : SL DIAG.

Validation de l'avant-projet définitif présenté par SICA-JURA.

Subvention exceptionnelle pour classe de mer.

Conseil Municipal du 28 avril 2016

Cheminement piétonnier rue du Monument : Présentation de l'étude réalisée par ECLA.

Ralentisseurs route de Nilly : Etude réalisée en collaboration avec la Direction Départementale des Territoires.

Travaux de réfection de voirie : Travaux annexes de voirie chemin Champ la Roche. Travaux de voirie arrêt de bus rue du Monument. Travaux annexes de voirie rue du Monument.

Fourniture de gaz : Le contrat étant arrivé à l'échéance le 01/07/2016, la société Antargaz est retenue pour un nouveau contrat de 36 mois.

Organisation et gestion de l'accueil de loisirs : La convention de gestion avec les Francas arrive à échéance au 31/07/2016. Après en avoir délibéré, le conseil municipal ne souhaite pas renouveler la convention avec l'association des Francas.

Attribution des subventions aux Associations pour l'année 2016 pour un montant de 2 680 €.

Ancienne école : validation du coût prévisionnel des travaux et lancement de la consultation des entreprises.

Conseil Municipal du 27 mai 2016

Présentation de l'appel public à la concurrence aux entreprises pour la création d'une résidence BBC à destination des personnes âgées.

Appel d'offres assurance dommage ouvrage.

Emprunt pour la création des logements : Le conseil municipal valide les emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les modalités suivantes

- 246 000 € sur 25 ans à 1.35 %
- 104 000 € sur 25 ans à 0.55 %

Demande agréments PLUS et PLAI à ECLA.

Demande de subvention Effilogis, ADEME, Conseil Départemental.

Validation du schéma directeur des déplacements doux.

Recrutement d'un responsable et d'un animateur pour l'accueil de loisirs.

Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2016

Validation des appels d'offres pour les marchés de travaux de l'ancienne école : Entreprises retenues

Lot 1 Gros œuvre : GUILLOT Roger SAS

Lot 2 Charpente : GIRAUD Charpente

Lot 3 Menuiseries extérieures : Jura Menuiserie SARL

Lot 4 Menuiseries intérieures : Jura Menuiserie SARL

Lot 5 Plâtrerie peinture : Bonglet SA

Lot 6 Plomberie : Molin SAS

Lot 7 Chauffage : Molin SAS

Lot 8 Electricité : DME SARL

Lot 9 Mousse polyuréthane : SARL LORMET

Lot 10 Carrelage : C2C Carrelage

Lot 11 Revêtement de sol : SARL PASCUAL

Lot 12 Isolation extérieure : SARL LONS Isolation

Choix du responsable ALSH : La candidature de Céline BÉTOURNÉ est retenue et une mise à disposition par son employeur actuel est en cours.

Nouveau périmètre de la Communauté d'Agglomération : Fusion d'ECLA et de la Communauté de Communes du Val de Somme au 1 janvier 2017.

Conseil Municipal du 2 septembre 2016

Validation des règlements : ALSH, restaurant scolaire, projet éducatif et pédagogique.

Prix des repas cantine : enfants à 3.80 € et adultes à 4.70 €

Contrat d'embauche animations + convention pôle emploi (CAE) : Considérant le projet de gestion et d'organisation de l'accueil de loisirs périscolaires, extrascolaires, des NAP et de la cantine. Il convient de recruter un animateur sur une durée hebdomadaire de 26 heures en contrat CAE. Le recrutement de Madame NABOT Marie est validé à l'unanimité par le conseil municipal.

SIDEC : ALSH - Signature d'une convention avec le Sidec pour assurer la formation et l'accompagnement technique du personnel au logiciel E.enfance.

Validation Assurances Dommages Ouvrages : le conseil municipal retient, à l'unanimité, l'offre proposé par Groupama.

Travaux forestiers : Parcelle 8 une proposition de la commission bois : il a été demandé à la société MATHIEU TP, le broyage de la parcelle pour un montant de 877.30 € TTC et à la société WADEL pour le reboisement pour un montant de 2 604.80 € TTC.

Ralentisseurs route de Nilly : Suite à l'affaissement des ralentisseurs route de Nilly et après étude de la DDT, le Maire propose de revoir l'aménagement pour la pose de deux plateaux ralentisseurs sur toute la largeur de la chaussée.

Bâtiments :

- Ancienne école : début des travaux par l'entreprise GUILLOT le 12 septembre 2016.
- Vestiaires de foot : Mise à disposition de la salle des associations au club de foot pendant la construction des vestiaires de foot.

Repas CCAS : Le repas aura lieu le 1^{er} octobre 2016 et sera préparé par le restaurant l'As de Cœur.

Conseil Municipal du 21 octobre 2016

Attribution des marchés pour le cheminement piétonnier : Suite à l'appel d'offres, le conseil municipal décide de retenir, à l'unanimité, l'entreprise CHAGNEUX TP pour un montant de 21 690.70 € HT et confie au Sidec l'étude de l'éclairage public. Les travaux débuteront début novembre.

Attribution par ECLA des marchés pour les vestiaires de foot : Pour information, Monsieur le Maire donne lecture du résultat de l'ouverture des plis du 13 octobre 2016 par ECLA pour l'attribution des marchés.

Contrat avec 2 enseignantes pour assurer les NAP dans le cadre des études surveillées

Recrutement accompagnateur bus : Monsieur RAFFENNE a accepté d'être accompagnateur de bus sur une année scolaire. Monsieur le Maire remercie vivement Monsieur RAFFENNE pour cet engagement.

Mise à disposition responsable ALSH : a mise à disposition de Céline BÉTOURNÉ est prorogée jusqu'au 31/12/2016 d'un commun accord.

Ouverture d'un poste d'animateur à temps partiel dans le cadre d'un CAE : Après avoir dressé un bilan des 2 premiers mois de gestion de l'ALSH, il apparaît nécessaire de prévoir le recrutement d'un animateur pour compléter l'équipe déjà en place.

Mise aux normes des installations électriques de l'église : La mise aux normes sera effectuée en fin d'année sur la base du devis proposé par l'entreprise PONARD.

Fusion ECLA / Communauté de Communes du Val de Sorne : La fusion ECLA / CCVS sera effective au 1^{er} janvier 2017. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la nouvelle répartition du conseil communautaire issue de la fusion.

Conseil Municipal du 9 décembre 2016

Indemnité de conseil du Trésorier Principal pour l'année 2016

Frais d'accompagnateur des bus scolaires : L'accompagnateur des bus scolaires recruté pour la ligne Condamine - Courlaoux Ecole est rémunéré par la collectivité. La charge financière sera donc répartie par moitié avec la commune de Condamine. Avis favorable du conseil municipal.

Modification du temps de travail d'un emploi d'ATSEM : Suite à la reprise de la gestion et de l'organisation de l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire, le Maire propose de porter la durée hebdomadaire de l'agent à un temps annualisé à 31h10. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Adhésion au service CLOUD du SIDEC : Le service informatique du SIDEC propose la sauvegarde externalisée quotidienne des données informatiques de la mairie pour un coût mensuel de 3.00 €. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Création d'un emploi d'adjoint d'animation : Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les termes de la convention de mise à disposition de la Ville de Louhans pour Madame Céline BÉTOURNÉ. Cet agent ayant donné satisfaction, il lui est proposé de postuler à cet emploi par voie de mutation. Son employeur ayant accepté, Madame BÉTOURNÉ sera intégrée à notre personnel au 01/01/2017. Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité.

Aménagement accessibilité église : Le conseil municipal valide le devis proposé par l'entreprise Guillot pour un montant de 4 354.04 € HT.